

## DEROULEMENT DE L'EVALUATION

### *Evaluation réalisée avec un véhicule automobile et en fonction des critères du GFA*

Après avoir complété les renseignements administratifs de la fiche d'évaluation (en P.J) les exercices pratiques auront lieu sur un parc de stationnement ou sur une voie assez large et peu fréquentée puis sur un parcours adapté et bien connu du formateur.

L'évaluation de départ doit impérativement avoir lieu avant la signature du contrat, donc, avant de commencer la formation théorique et pratique.

L'heure d'évaluation n'appartient pas aux « 20 heures minimum de formation »

L'évaluation est réalisée en voiture avec un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner qui complétera la fiche d'évaluation dont le modèle est affiché à l'intérieur de l'auto-école

Cette évaluation est obligatoire mais ne vous engage pas à l'auto-école, il vous est toujours possible d'en changer. Si vous n'êtes pas satisfait du nombre d'heures prévisionnel de cours de conduite annoncé, ou d'un quelconque élément vous pouvez faire appel à une autre auto-école et faire une nouvelle estimation.

L'intérêt de cette heure est de permettre une évaluation, aussi objective que possible, ayant pour résultat de proposer une durée de formation qui corresponde à vos capacités.

Cette fiche comporte dix rubriques suivantes :

- les renseignements d'ordre général
- l'expérience de la conduite
- la connaissance du véhicule
- les attitudes à l'égard de la conduite et de la sécurité routière
- les habiletés
- la compréhension et la mémoire
- la perception
- l'émotivité
- les résultats de l'évaluation
- la proposition d'une durée de formation

#### 1/ Les renseignements d'ordre général :

Ils seront recueillis lors du premier contact avec l'élève (âge, niveau scolaire, profession, compréhension de la langue française, l'élève porte-t-il des lunettes ? des lentilles ?). Un test de vue pourra être demandé (Test de vision affiché à l'Auto-école)

## 2/ L'expérience de la conduite :

L'expérience de la conduite antérieurement acquise par certains élèves facilite généralement l'apprentissage. On posera les questions suivantes :

Êtes-vous titulaire d'un permis de conduire ? avez-vous déjà conduit une voiture ? avec qui avez-vous conduit ? où avez-vous conduit ?

## 3/ La connaissance du véhicule :

Pour évaluer vos connaissances le formateur vous posera quelques questions :

- **Sur la direction**
- **Sur la boîte de vitesse**
- **Sur l'embrayage**
- **Sur le freinage**

## 4/ Les attitudes à l'égard de l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière :

Entretien avec le candidat sur des sujets divers mais au cours duquel on posera deux questions spécifiques liées à la conduite

## 5/ Les habiletés :

Le formateur regardera comment de manière spontanée vous vous installez dans le véhicule, comment vous manipulez le volant et si vous maîtrisez le départ et l'arrêt du véhicule.

## 6/ La compréhension et la mémoire :

Le formateur évalue votre rapidité de compréhension et votre mémorisation

## 7/ La perception :

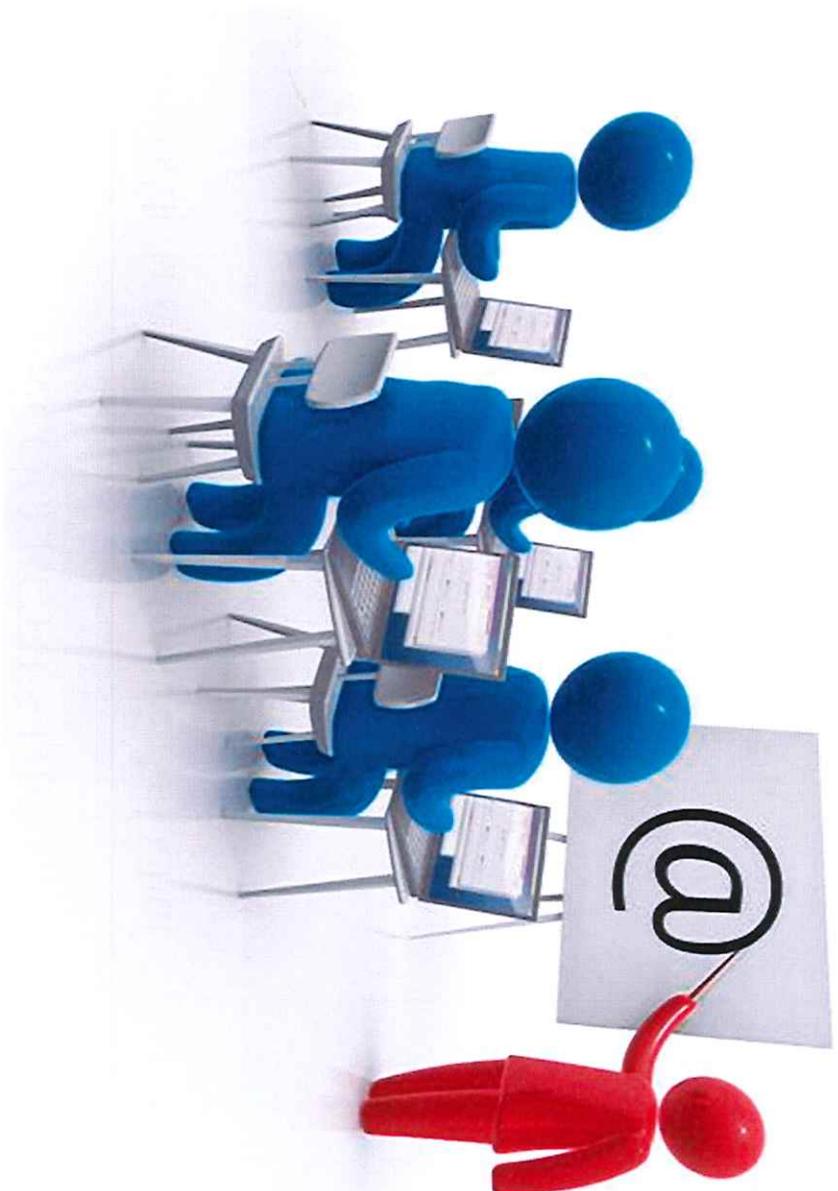
Les capacités perceptives de l'élève seront évaluées au cours d'exercices de conduite à allure normale sur route et en ville

## 8/ L'émotivité :

Les réactions émotives seront observées pendant toute la durée de la formation. On portera l'attention sur les points concernant les réactions générales (paroles, gestes divers...) ainsi que sur la crispation des gestes.

## 9/ Le résultat de l'évaluation :

Le formateur vous donnera un nombre approximatif d'heures que vous devrez effectuer. (Un minimum de 20 heures est obligatoire) et ce nombre peut être supérieur en fonction des difficultés que vous pouvez rencontrer lors de votre formation



Les cours sont tous dispensés  
par un titulaire du Titre  
Professionnel E.C.S.R ou du  
B.E.P.E.CA.S.E.R

Auto-Ecole SECURITE CONDUITE

## ECOLE DE CONDUITE

HORAIRES COLLECTIFS DES COURS THEORIQUES (Les grands thèmes S.R)			
Jours de la semaine	Horaire de Début	Horaire de Fin	Contenus
Lundi			
Mardi			
Mercredi	15 h	17 h	Etude de cas et analyse de la réglementation Accidentologie
Jedi			
Vendredi	17 h	19 h	Tests Code de la route Thèmes – Produits Psychocatifs
Samedi			

**ECOLE DE CONDUITE**

**Exemple de Parcours de Formation  
D'un Candidat au Permis de Conduire**

# VOTRE FORMATION (Fiche Candidat)

Candidat : Nom :

Prénom :

Type de Permis :

Cours collectifs en présentiel dispensés par un formateur titulaire de l'autorisation d'enseigner

Lors de votre formation vous suivrez en cours collectifs les différents thèmes de la Sécurité Routière :

- Alcool et Stupéfiants
- Vitesse
- Ceinture de sécurité
- Distracteurs

Et l'ensemble des objectifs fixés dans votre livret d'apprentissage et dans le référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne mais aussi, si votre parcours de formation concerne l'apprentissage des véhicules deux roues « les spécificités de la conduite et de la sécurité de ce type de véhicule »

Phase conduite : Apprentissage progressif en suivant les compétences déterminées dans votre livret de formation

Pratique des diverses situations de conduite :

- Circulation en Agglo
- Circulation hors Agglo (Autoroute – Voie rapide)
- Circulation par temps de pluie – par temps de brouillard
- Circulation de nuit
- Les Etats dégradés du système

Et l'ensemble des objectifs et situations fixés dans votre livret d'apprentissage (pages 5 – 6 – 7 – 8 et 9 de ce document)

## Modalités d'évaluation et de sanction

Après chaque séance, un bilan est effectué. Le formateur doit évaluer votre progression et vous tenir informé. Déroulement des séances pratiques : Le déroulement d'une leçon de conduite se décompose généralement comme suit : – 5 minutes de présentation des objectifs – 45 à 50 minutes de conduite effective – 5 à 10 minutes de bilan et commentaires Les commentaires pédagogiques comprennent : – La validation éventuelle des objectifs. – Les annotations par l'élève sur le livret d'apprentissage. – La synthèse du formateur sur la fiche de suivi de formation.

## LES EPREUVES DU PERMIS

– Épreuve théorique générale : le code • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans ou 5 épreuves – Épreuve pratique • 32 minutes. • Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. • Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. • Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

La durée effective de conduite ne peut excéder deux heures consécutives. L'interruption entre deux séances doit être au moins égale à la durée de la leçon précédente.

À son inscription, il vous est remis/transmis :

– Votre livret d'apprentissage. – Un livre de code et un livre de conduite.



Séquences	Objectifs pédagogiques	Contenus
<b>Signalisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les différentes signalisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneaux – Panonceaux - Balises et bornes - Signalisation lumineuse - Signalisation horizontale</li> </ul>
<b>Priorités - Intersections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître la réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Généralités et particularités - Signaux lumineux - Priorités et ordre de passage - Autres usagers</li> </ul>
<b>Règles de circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender la notion de partage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je m'insère - Je me positionne sur la chaussée - Je circule - Je règle la vitesse</li> </ul>
<b>Croisements et dépassements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre et connaître la règle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• R 414-1 et suivants / R 414-4 et suivants</li> </ul>
<b>Arrêts et stationnements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre et connaître la règle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• R 417- 1 et suivants - Généralités – Signalisation – Réglementation</li> </ul>
<b>Visibilité - Eclairage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre en phase avec la réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir et être vu - Equipements du véhicule - Nuit et intempéries</li> </ul>
<b>Ecoconduite et écomobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre l'importance de la modération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eco mobilité - Eco conduite</li> </ul>
<b>Tunnels et passage à niveau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître la réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• R 118-4-1 à R 118-4-1</li> <li>• R 412-12 / R 412-30</li> </ul>
<b>Usagers vulnérables et code de la rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le partage social avec les autres usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Usagers vulnérables - Code de la rue - Partage de l'espace - Sites propres et voies réservées</li> </ul>
<b>Prise de conscience des risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre ce qu'est l'homéostasie du risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et conduite - Facteurs d'accident - Comportement face aux risques</li> </ul>
<b>Autoroute et route à accès réglementé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître la réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entret – Circuler - Conditions particulières - Quitter l'autoroute</li> </ul>
<b>Généralités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la culture Sécurité Routière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents et équipements - - Le véhicule au quotidien</li> <li>• Conséquences de la vitesse - Les règles autour du permis - P.T.R</li> </ul>

## **FORMATION PRATIQUE**

La formation dispensée, dans le cadre du permis B, au sein de notre établissement est effectué dans le cadre du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) mis en place par les pouvoirs publics par arrêté du 13 mai 2013.

### **Le REMC s'articule autour de 4 grandes parties**

#### **L'USAGER**

Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

#### **LE DEPLACEMENT**

Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.

#### **DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPETENT**

Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule- environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

#### **LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes.

# PROGRAMME DE FORMATION

## **- DEFINI PAR QUATRE COMPETENCES**

### COMPETENCE N°1

#### ***- MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.***

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération e le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

## COMPETENCE N° 2

### *- APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.*

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

## COMPETENCE N° 3

### *- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.*

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

## **COMPÉTENCE N° 4**

### ***- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.***

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue-distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

